



La Région octroie 8 millions d'euros à l'Université de Poitiers pour la recherche en aéronautique

mercredi 19 décembre 2018, par [lpe](#)

Dans le cadre du développement, par l'université de Poitiers, l'ENSMA et le CNRS, d'un « Campus aéronautique et transport » sur le site du Futuroscope, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé lors de la commission permanente du 16 novembre 2018 un soutien majeur, d'un montant de 8 M€, à l'université de Poitiers pour financer la construction de la seconde tranche de la plateforme technologique « Prométée » (Programmes et moyens d'essais pour les transports, l'énergie et l'environnement).

Des équipements de pointe pour une recherche de pointe

La plateforme Prométée regroupe sur un site de 2500m², localisé sur le campus du Futuroscope, des équipements de pointe permettant de développer la recherche dans ces domaines. Ces recherches sont principalement réalisées par l'Institut Pprime, unité de recherche du CNRS associant l'université de Poitiers et l'ENSMA.

Les enjeux - environnement, fiabilité, sécurité - dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial et de l'énergie requièrent des avancées technologiques significatives en aérodynamique, acoustique, thermique, combustion, tribologie et matériaux.

Les bancs d'essai et les souffleries de cette plateforme ont pour objectifs par exemple d'envisager de nouveaux carburants et modes de propulsions, d'assurer un refroidissement efficace des moteurs et structures pour réduire leur consommation et leurs impacts environnementaux tout en augmentant la durée de vie des systèmes, de maîtriser la durabilité des matériaux et structures en conditions extrêmes, etc.

« La Région Nouvelle-Aquitaine a décidé d'accompagner l'université de Poitiers à hauteur de 8 millions d'euros, dans le cadre de la seconde tranche de Prométée, pour la construction de 2000m² supplémentaires d'infrastructures spécialisées capables d'accueillir de nouvelles installations » indique Alain Rousset, président du Conseil régional. La Région Nouvelle-Aquitaine assure ainsi le financement de 100% des coûts de construction de la nouvelle infrastructure. « L'université de Poitiers, l'ENSMA, le CNRS et les partenaires industriels (notamment le CNES) assurent l'apport des équipements scientifiques, pour une valeur d'environ 4 millions d'euros », précise Yves Jean, président de l'université de Poitiers.

Le volet recherche d'un projet plus vaste de constitution d'un « Campus

aéronautique et transport » sur le site du Futuroscope

Afin de mutualiser les savoir-faire et de proposer une expertise de haut niveau, l'université de Poitiers, l'ENSMA et le CNRS unissent leurs forces pour structurer un « Campus aéronautique et transport ». Renforcement des formations en apprentissage, création de lieux de vie pour les étudiants, déploiement de laboratoires communs avec des entreprises, développement des activités de recherche au moyen notamment de la plateforme Prométée : l'objectif est de mettre en place des dispositifs adaptés pour répondre aux besoins des entreprises du secteur et les accompagner dans leurs stratégies d'innovation.

Compte tenu des échelles et des performances de ses équipements, la plateforme Prométée permet en effet de traiter les problématiques des industriels et donc de développer la recherche partenariale avec les entreprises. Ainsi, les principales activités de recherche sont souvent menées en collaboration avec l'industrie de la propulsion (aéronautique ou spatiale) et de l'énergie, en particulier avec les groupes Safran, Airbus, Thalès ou encore le Centre national d'études spatiales (Cnes).

La signature officielle de ce soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine à ce projet porté par l'université de Poitiers est prévue au premier trimestre 2019.